

DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRE INTERNATIONALE

Présentée par le Groupement Sportif* :
 Numéro informatique FFBB* :
 Nom du correspondant* :
 E-mail* :
 Téléphone* :

RENCONTRE EN FRANCE

Lieu* : Dépt* : Date* :

Equipes : Masculine Féminine

Equipes Françaises* Division* Catégories* Equipes étrangères*

SENIOR
U20
U18
U17
U15
U13
U11

Autorisation de la fédération étrangère pour le ou les clubs invités (à joindre à cette demande).

RENCONTRE A L'ETRANGER

Le Groupement Sportif* : désire se rendre à* :
 Pays* : le (date)* :
 pour y rencontrer l'équipe étrangère* :
 en match amical, à l'occasion d'un tournoi (préciser lequel)* :

Conformément à l'article 504 des Règlements Généraux de la FFBB et à l'article 216 des règlements FIBA - Livre 2 - Chapitre 9, les groupements sportifs français et étrangers doivent préalablement à la tenue des rencontres avoir obtenu l'autorisation de la Fédération dont ils dépendent. Toutefois, les Ligues Régionales peuvent autoriser des groupements sportifs appartenant à un Comité frontalier à se déplacer à l'étranger ou recevoir des équipes étrangères, sans en demander l'autorisation à la FFBB, à condition que le siège du club étranger ne se trouve pas à plus de 100 kilomètres de la frontière limitrophe du Comité.

AVIS DE LA LIGUE REGIONALE CONCERNEE		AVIS DE LA COMMISSION FEDERALE DES COMPETITIONS	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Date :	Cachet et signature :	Date :	Cachet et signature :

Demande effectuée le* :

Par le groupement sportif* :